

Toutes les familles dont les enfants seront scolarisés dans les écoles de la ville du Mûy pour la rentrée 2026-2027 devront avoir un compte famille sur le portail.

● Les familles des enfants déjà scolarisés en 2025-2026 n'ont pas à créer à nouveau leur espace. Celui-ci reste inchangé. Elles utiliseront les identifiants et mot de passe de l'année passée. Une mise à jour des documents sera demandée.

● Les nouvelles inscriptions (nouveaux arrivants sur la commune, première inscription scolaire) devront créer leur espace famille en copiant l'adresse ci-dessous dans leur navigateur internet, et en suivant les indications pas à pas.

<https://ville-lemuy.portail-familles.app/>

Une fois cet espace créé, une commission aura lieu en mai afin de connaître l'école d'affectation de votre enfant.

Pour les inscriptions au CP, en 1^{ère} année de maternelle et les nouveaux arrivants, vous devrez alors contacter le directeur de votre école d'affectation afin d'obtenir un rendez-vous :

● [Maternelle Peyrouas, Mme BOULLARD](mailto:ecole.0831282t@ac-nice.fr) : ecole.0831282t@ac-nice.fr

● [Maternelle Micocouliers, M. LION](mailto:ecole.0830223S@ac-nice.fr) : ecole.0830223S@ac-nice.fr

● [Elémentaire Peyrouas, Mme LE MELINER](mailto:ecole.0830468H@ac-nice.fr) : ecole.0830468H@ac-nice.fr

● [Elémentaire Robert Aymard, Mme HOCQUET](mailto:ecole.0830467g@ac-nice.fr) : ecole.0830467g@ac-nice.fr

Cet espace vous permettra également d'inscrire vos enfants aux différents accueils de loisirs :

- Péri-scolaires (matins, soirs, mercredis)
- Extrascolaires (petites et grandes vacances)
- Restauration scolaire

Il vous permettra également de consulter et payer vos factures.



Dates clés

Inscriptions scolaires [16/03/2026](#) au [27/03/2026](#)

Inscriptions ALSH péri et extrascolaires du [26/05/2026](#) au [05/06/2026](#)



Informations importantes :

❗ Les inscriptions péri-scolaires matin, soir, restauration scolaire et mercredi se font jusqu'au 27 du mois précédent

❗ Les dates d'inscriptions aux vacances scolaires seront transmises sur le portail familles ainsi que sur le site et le Facebook de la Ville du Mûy.